



AUTO MOTO ECOLE DU LYCEE

SERRE Nicolas
53, rue Albert Dupuis
76000 ROUEN

Numéro de Siret : 508.418.076.00016

Agrément 320 760976

Programme de formation pratique PERMIS A1 A2 A

Objectif : Obtention du permis A1 A2 ou A

1^{ère} compétence : Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation. (Durée 5 heures)

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- Connaître la conception de la moto (ses principales commandes et le tableau de bord)
- Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine – Descendre de la machine en sécurité.
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- Tenir l'équilibre, maîtriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- Maîtriser l'utilisation de l'embrayage.
- Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- Réaliser un freinage d'urgence.

2^{ème} compétence : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales. (Durée 6 heures)

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

AEL

53, rue Albert Dupuis – 76000 ROUEN

Tél. : **02 35 59 93 15**

Courriel : ael76@orange.fr

3^{ème} compétence : circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. (Durée 6 heures)

- Evoluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de façon sécurisante.
- Communiquer avec les autres usagers.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visibles.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

4^{ème} compétence : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique. (Durée 5 heures)

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaître les aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formateur disposant d'un titre d'enseignant de la conduite « moto » et de la sécurité routière. Les Moyens pédagogiques mis à disposition sont les motocyclettes, les scooters, et des ouvrages destinés à connaître les modalités pratique et théorique des examens A1 A2 A

Présentation épreuve pratique :

Centre d'examen : Grand Quevilly

Date et Heure : fournies par l'administration

AEL

53, rue Albert Dupuis – 76000 ROUEN

Tél. : **02 35 59 93 15**

Courriel : ael76@orange.fr